

École d'architecture  
de la ville & des territoires  
à Marne-la-Vallée  
marnelavallee.archi.fr  
12 av. Blaise Pascal,  
77447 Marne-la-Vallée  
Cedex 2

Ministère de la culture  
École associée à la COMUE  
Paris-Est

Contact :  
preinscription  
@marnelavallee.archi.fr

Aucune candidature ne  
pourra être examinée si  
le dossier réceptionné est  
incomplet ou hors délai.

# Préinscription 2018-2019

## en cours de 1<sup>er</sup> ou de 2<sup>e</sup> cycle des études d'architecture

Merci de nous retourner ce formulaire complété, signé et accompagné des pièces  
demandées à l'adresse ci-dessous :

**École d'architecture  
de la ville & des territoires**  
Préinscriptions (entrée en cours de cycle)  
12 av. Blaise Pascal,  
Champs-sur-Marne  
77447 Marne-La-Vallée cedex 2

Date limite d'envoi du dossier : **mercredi 14 mars 2018** (cachet de la poste faisant foi)

nom / prénom : .....

date et lieu de naissance : .....

adresse : .....

.....

code postal : ..... ville.....

téléphone fixe / portable : .....

courriel valide \*.....  
(\*jusqu'en septembre 2018)

Fait à ....., le .....

Signature

Positionnement souhaité :

- L2
- L3
- M1

A noter

**La décision définitive d'affection revient à la commission de sélection.**

Information

Si votre candidature est retenue, vous serez convoqué à un **entretien de motivation le 28 avril 2018**

La décision de validation est individuelle et la dispense accordée n'est valable que pour l'année universitaire en cours.

Vous êtes :

➤ **Titulaire ou en cours d'études pour l'obtention d'un titre ou d'un diplôme d'études supérieures en relation avec la discipline architecturale** (demande de validation des études)

• **Vous êtes titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur**

Baccalauréat ou titre équivalent obtenu (série et année) :

.....

Diplôme ou titre (intitulé) :

.....

\* (Etablissement et code postal)

Date d'obtention :

délivré par \*

.....

• **Vous êtes en cours d'études d'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur**

Baccalauréat ou titre équivalent obtenu (série et année) :

.....

Etudes effectuées (intitulé et lieu) :

.....

Diplôme préparé :

.....

En quelle année êtes-vous ?

.....

Nombre d'années minimum à effectuer pour l'obtention de ce diplôme

.....

Pièces à joindre et à présenter avec le dossier de préinscription dans un porte-documents de type « Lutin »

- Lettre de motivation présentant votre projet professionnel et ce qui, dans vos études antérieures, vous prépare à suivre des études d'architecture et justifie la dispense demandée (un A4 recto-verso maximum)
- Dossier constitué d'une sélection de travaux au format A4
- *Curriculum vitae* avec détail du cursus scolaire
- Photocopies des bulletins scolaires des 2 dernières années (y compris ceux de l'année en cours)
- Photocopie des diplômes obtenus
- Toute pièce susceptible d'éclairer la commission sur la nature et le niveau des connaissances et apporter des informations complémentaires
- Un chèque de 37 euros à l'ordre de l'Agent comptable de l'EAVT en règlement des frais de gestion de dossier (exonération pour les boursiers- dans ce cas, joindre une attestation de bourse 2017-2018)

**Pour une entrée en 2e cycle :**

- Classement des filières par ordre de préférence (à remplir obligatoirement en p.3)

➤ **Dans le cas d'une validation des acquis : « peuvent donner lieu à validation l'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non, un stage, les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation »**

Pièces à joindre et à présenter avec le dossier de préinscription dans un porte-documents de type « Lutin »

- Lettre de motivation présentant votre projet professionnel et ce qui, dans vos études antérieures vous prépare à suivre des études d'architecture et justifie la dispense demandée
- *Curriculum vitae* avec détail du cursus scolaire et du parcours professionnel
- dossier constitué d'une sélection de travaux au format A4
- Toute pièce susceptible d'éclairer la commission sur la nature et le niveau des connaissances et apporter des informations complémentaires
- Un chèque de 37 euros à l'ordre de l'Agent comptable de l'EAVT en règlement des frais de gestion de dossier (exonération pour les boursiers- dans ce cas, joindre une attestation de bourse 2017-2018)

**Pour une entrée en 2e cycle :**

- Classement des filières par ordre de préférence (voir p.3)



A series of horizontal dotted lines for writing, consisting of approximately 50 lines spaced evenly across the page.